POLITIQUE, LITTERATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. Gaultier, Javaud, Milon, et Mile Niverlet, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

#### Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 49 minut. soir, Omnibus.

3 — 52 — Express.

3 — 27 — matin, Express-Poste.

9 — 4 — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers. 1 heure 2 minutes soir, Omnibus. Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.

11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 23 — soir, Omnibus.
9 — 28 — — Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Tours.
3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de mandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

#### REVUE POLITIQUE.

Nous rapportons avec toutes réserves, bien entendu, et simplement au point de vue des renseignements, plusieurs bruits que nons trouvons dans

les journaux étrangers.

Ainsi, si l'on en croyait une feuille dont les informations sont nombreuses sinon toujours exactes, l'Indépendance belge annonce qu'on parle assez volontiers d'un congrès qui s'organiserait par l'entente de la France, de l'Angleterre, de la Russie et de la Prusse.

Cette rumeur à la fois si obstinée et si invraisemblable serait, ajoute ce journal, un peu plus acceptable cependant, s'il était réel, comme ou le dit aujourd'hui, que la Prusse et la Russie eussent fait tout récemment connaître leur adhésion à l'annexion de l'Italie centrale à la Sardaigne. L'Indépendance néanmoins ne garantit pas le fait, ni nous non plus

Toutefois, et pour ne rien perdre des renseignements qui lui sont parvenus, l'Indépendance nous détaille le plan en quelque sorte complet des moyens dont on se servira pour atteindre le résultat luimême.

Ainsi, tous les députés des différentes provinces de l'Emilie réunis à ceux des Etats sardes, y compris la Lombardie, voteraient dans l'enceinte du parlement de Turin la création d'un royaume de la Haute-Italie. Est-il besoin d'ajonter, s'écrie le correspondant du journal belge, que Victor-Emmanuel serait acclamé le titulaire de cette monarchie nouvelle? On compterait immédiatement sur la reconnaissance, par la France et l'Angleterre, du gouvernement ainsi institué.

Enfin l'Indépendance complète son tableau de la solution italienne en disant que la même assemblée aurait encore pour mission de délimiter les frontières de cet Etat, et c'est alors, dit toujours ce journal, que la cession de la Savoie et de Nice à la France serait effectuée.

Nous le répétons, ce sont là des bruits et rien que des bruits. Nous ne les accueillons pas ; nous ne saurions non plus les taire absolument. La mise en état de siége de Vérone n'est pas confirmée. On sait qu'elle avait été d'abord annoucée, puis démentie, puis enfin prédite dans un trèscourt délai, en raison de l'agitation que les partis entretiennent dans la Vénétie. Les choses en sont encore là aujourd'hui.

Le bruit a couru à Madrid que le général O'Donnell aurait quelques tendances à se rapprocher des progressistes, et que la plupart des ministres appartenant au parti modéré pourraient céder la place à des hommes politiques d'une autre nuance. Il est très-douteux, dit la Correspondance Havas, que l'on songe à une combinaison de cette nature en présence de la majorité parlementaire acquise décidément au parti modéré. Du reste on parle de la paix qui serait conclue après la prise de Tétouan, qui ne saurait tarder.

Paris, 28 janvier. — Lord Normanby a interpellé le ministère au sujet des bruits répandus depuis quelque temps de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France. Le noble lord aurait, selon le télégramme, insisté pour savoir s'il existe réellement des négociations à cet égard entre les gouvernements de la France et du Piémont.

gouvernements de la France et du Piémont.

C'est lord Granville qui s'est chargé de répondre au nom du cabinet. Le gouvernement de la reine, dit le noble lord, n'a reçu aucune information à ce sujet, mais le gouvernement français connaît depuis longtemps l'opinion du gouvernement de la reine sur cette question. D'ailleurs, a-t-il ajouté, il serait ridicule de supposer que le traité de commerce conclu entre les deux pays pût exercer la moindre influence sur l'expression amicale et ferme à la fois des opinions du gouvernement anglais relativement aux grandes questions européennes.

Paris, 29 janvier. — La réponse de lord Grauville à l'interpellation de lord Normanby relativement à la question de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France est appréciée ce matin par la plupart des journaux de Paris comme nous l'avons fait nous-même, c'est-à-dire qu'à ce point de vue l'Angleterre, pas plus d'ailleurs que les autres puissances, ne se croit le droit d'intervenir

dans un traité qui serait conclu particulièrement entre deux souverains et que, comme nous le disions il y a déjà quinze jours, il ne saurait exister aucune corrélation directe entre le traité de commerce et la politique adoptée, indépendamment de ce traité, en ce qui concerne le sort de l'Italie.

Lord Palmerston et lord John Russell, dit le Nord, laisseront toule liberté à l'Empereur des Français et au roi de Sardaigne de négocier cette affaire sans que l'Angleterre juge opportun de s'en mêler dans nu sens quelconque. Le même journal, après avoir déduit les causes, excellentes d'ailleurs, qui doivent engager le gouvernement de l'Empereur à réclamer une compensation à d'immenses sacrifices, compensation exigées par des raisons dont le caractère élevé n'échappera à personne, le Nord, disons-nous, fait un résumé des négociations qui ont en lieu à ce sujet et indique très-nettement les stipulations à intervenir dans ce traité de cession.

Selon lui, ce ne serait pas seulement toute la province actuelle de Nice, comprenant environ 200 mille âmes, qui serait cédée à la France, mais l'ancien comté, qui se compose d'environ 125,000 habitants. Les limites de la Savoie annexée s'étendraient, à l'intérieur, du Var au col de Tenda et à Vintimille sur le littoral. Dans les bons rapports actuels de la France et de la Russie, tout porte à croire que le cabinet des Tuileries ne changerait rien à la station de la marine rosse dans le port de Villafranca, qui fait partie de l'ancien comté de Nice. Les territoires de Menthon et de Monaco seront rachetés par la France au duc de Valentinois.

D'après des lettres que le Nord a reçues de Turin, telle serait, en ce moment, la base des négociations commencées, qui dateraient de la fin de 1858.

On comprend que nous ne reproduisons ce projet que sous toutes réserves.

Rien ne nous paraît plus juste que les réflexions par lesquelles le *Morning-Chronique* termine son appréciation du débat de la chambre des lords. Voici comment il s'exprime:

« Et d'ailleurs, qu'est-ce que l'Angleterre a à voir dans une telle question ? Si les populations de la Sa-

#### COTELLIUS COLUMN

#### L'AME DU NAVIRE.

(Suite.)

CHAPITRE XXXII. - RETOUR AU PAYS.

Six chevaux, trois postillons, des guirlandes, des bouquets, des rubans, des pavillons pavoisant de haut en bas le vaste char-à-bancs qu'ils avaient loué au Havre, un caisson rempli de bouteilles et de provisions de bouche, comme si la traversée avait dû être de huit jours; des pipes, du tabac, des cigares à profusion; non! ils n'avaient rien ménagé, les matelots de l'Air mignonne.

Ils ne ménagèrent pas davantage leurs poumons et leur petite monnaie. Ce qu'ils jetèrent de gros sous aux mendiants qui s'essoufflaient autour de leur véhicule eût suffi pour lester un bateau de pêche. Ce qu'ils chantèrent de chansons du gaillard d'avant formerait un recueil de cinq cents pages.

Marcel entonna le Gabier de misaine « avec sa chemise de laine et son chapeau noir bien ciré. »

Boulot chanta les Nœuds, dont le plus fort s'appelle Courage: « le bon Dieu le fit au cœur du marin! » — et puis les Mâts, et puis les Voiles, et la joyeuse Noce des mâts et des voiles, où l'on voit que, jalouses d'imiter

leurs grandes sœurs établies aux mâts du navire, les plus petites se marient aux mâts d'embarcation, car:

> Pour mari l'on prend plutôt une bûche Que de se passer de position.

Gérard, dit Beloiseau, roucoula comme un rossignol la Belle du commandant et la chanson du Branlebas de combat, déjà citée, on s'en souvient, par maître Madurec à maître Hauban.

Laurentet célébra les Francs Matelots, qui, « prenant le vent comme il vente, que le temps soit doux ou soit gros, vont à leurs travaux l'esprit en repos et le cœur

À d'autres échurent la Tournevire, la Mer jolie, l'Appareillage, la chanson du Vieux Pilote, qui semblait être le portrait et l'histoire du brave Pierre Hauban, le jeune Pilote, le Maître d'équipage, la Girouette.

Celle-ci raconte toutes les allures du navire. Elle retombe tristement le long du mât, lorsqu'on est condamné au calme, elle se déchire au milieu de la tempéte et se métamorphose en glorieux pavillon, si pendant le combat la flèche qui la portait a été coupée par les boulets ennemis. Alors un mousse intrépide s'élance dans la mâture; il tient au bout du bâton les couleurs françaises; les yeux fixés sor elles, le commandant verra d'où vient le vent et quelle manœuvre il doit faire pour gagner la bataille.

Les matelots congédiés ne manquèrent pas de chanter aussi Lamigeon, l'aide canonnier, qui, seul derrière son canon fumant, lorsque l'officier de batterie lui demande: « — Que fais-tu là, les bras croisés? » répond avec un calme stoïque: « — Tous mes servants sont morts, mon capitaine, j'attends mon tour! »

Galhaubau chanta l'Ame du navire, chanson du gaillard d'avant, inspirée par le même sujet que la légende dédiée par Maurice à sa sœur Jeanne.

Ah! ho hé! ho hé! ho hé!

La mer me hêle! Au large, gai matelot, Largue tout de bas en haut, Filons comme l'hirondelle!

Ah! ho hé! ho hé! ho hé!

La mer est belle! Hissons à tête de bois Perroquets et cacatois! Attrappe à tirer de l'aile!

Ah! ho hé! ho hé! ho hé!

lls étaient tous enroués, empourprés, rubiconds, « gais comme moineaux francs, gais comme la verdure, » ainsi qu'ils s'égosillaient à l'apprendre aux échos de leur chère Normandie. Ils n'y mettaient ni vergogne, ni malice, et ils le prouvaient bien.

Ce fut une autre affaire, quand ils aperçurent au rond-

voie sont convaincues qu'il est de leur intérêt d'appartenir a un autre souverain, et que le roi de Piémont juge à propos de ne pas s'opposer à l'accomplissement de leurs vœnx, est-ce bien à l'Angleterre à y mettre obstacle? l'Angleterre, dont le cordial appui donné à la politique de l'Empereur des Français en Italie aidera si puisamment à la réalisation du programme impérial?

» Nous dirous, pour conclure, qu'il n'y a pas un seul fait authentique qu'on puisse citer comme étant le désir du gouvernement français d'obtenir l'annexion de ce territoire, annexion qui a fait naître tant de sombres visions dans l'imagination troublée de lord Normanby, et qu'en outre il n'existre pas une seule raison qui puisse faire que l'Angleterre mette son vélo ou dénonce un tel arrangement, en supposant que cet arragement fût à l'amiable et équitablement effectué entre les seules parties qui y sont intéressées. »

Une dépêche télégraphique de Lisbonne annonce que le roi a ouvert les Cortes le 26 janvier.

Sa Majesté, dans son discours, se félicite de ce que ses relations avec les autres puissances continuent d'être sur un pied amical et satisfaisant. -(Le Pays.) A. Esparbié.

La partie officielle du Moniteur contient le décret

suivant concernant le timbre mobile :

Art. 1er. Il sera établi, pour l'exécution des arti-cles 19, 20 et 21 de la loi du 11 juin 1859, des timbres mobiles dont le prix et l'emploi sont fixés, conformément à l'article 1er de la loi du 5 juin 1850, ainsi qu'il suit :

A 0 fr. 05 c. pour les effets de 100 fr. et au-de-sous; A 0 f. 10 c. pr ceux au-dessus de 100 f. jusqu'à 200 do 300 de 200 f. A 0 f. 15 c. do do do do de 300 f. A 0 f. 20 c. A 0 f. 25 c. do 500 do do de 400 f. de 500 f. 1000 do do do A 0 f. 50 c. do 2000 de do de 1000 f. A 1 f. 00 c. d° 3000 A 1 f. 50 c. do do de 2000 f. do do de 3000 f. do 4000 A 2 f. 00 c.

Et ainsi de suite, en suivant la même progression et sans fraction. Ces timbres serout conformes au modèle annexé

au présent décret.

Art 2. Les timbres mobiles ne pourront être ap posés sur les effets de plus de 20,000 fr. Ces effets continueront à être soumis au visa pour timbre, moyennant le paiement à raison de 0 fr. 50 c. par

1,000 fr., sans fraction.

Art. 3. Le timbre mobile sera apposé sur les effets pour lesquels l'emploi en est autorisé, avant tout usage de ces effets en France. — Il sera collé sur l'effet, savoir : avant les endossements, si l'effet n'a pas encore été négocié, et, s'il y a ea négocia tion, immédiatement après le dernier endossement souscrit en pays étranger. - Le signataire de l'acceptation, de l'aval, de l'endossement et de l'acquit, après avoir apposé le timbre, l'annulera immédiatement, en y inscrivant la date de l'apposition et sa signature.

Art. 4. L'administration de l'enregistrement et des domaines fera déposer au greffe des cours et tribunaux des specimen de timbres mobiles. Il sera dressé, sans frais, procès-verbal de chaque dépôt.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Un décret, inséré au Moniteur d'hier, supprime le journal l'Univers.

Chambéry, 29 janvier. « Une foule nombreuse s'est rendue anjourd'hui an Château, drapeaux en tête, et elle a demandé pour 24 députés une audience au gouverneur. Ces députés ont protesté de la fidélité de la grande majorité des Savoisiens au Roi et à sa dynastie, et ils ont demandé quelques explications au sujet des bruits de séparation. Le gouverneur a répondu en remerciant les députés de la protestation de fidélité, et il a ajouté que le gouvernement n'avait jamais eu l'intention de céder la Savoie. Ces paroles rapportées à la foule ont pro-voqué des cris de : Vivent le Roi et la Maison de Savoie! La foule s'est séparée en bon ordre. »

Les renseignements personnels que nous recevons à l'instant, sur la manifestation dont parle la depêche qui précède, nous apprennent que les auteurs bien connus de cet acte sont en opposition formelle avec l'opinion de l'immense majorité des habitants du pays. - Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

La Loire a atteint dimanche soir, sur les 6 heures, une hauteur de 4 m. 70 cent. Elle est restée stationnaire à ce niveau quelques heures, et lundi matin. il y avait une baisse de 5 centimètres. Aujour d'hui mardi, la Loire est à 4 m. 40 c.

Direction des lignes télégraphiques. — Un examen pour l'admission des stationnaires surnuméraires dans l'administration des lignes télégraphiques aura lieu le 26 mars prochain, dans les villes de Paris, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Lyon, Strasbourg et Lille.

Les candidats devront se faire inscrire à la préfecture de leur département et produire les pièces

ci-après:

1º Demande indiquant la ville dans laquelle ils désirent concourir;

2º Acte de naissance duement légalisé;

3° Certificat de bonnes vie et mœars, légalisé; 4° Certificat constatant la libération définitive du service militaire;

5º Diplôme constatant les grades universitaires

que les candidats auraient obtenus.

Dans le département de la Seine, l'inscription et le dépôt des pièces auront lieu au ministère de l'intérieur (bureau du personnel des lignes télégra-

Les demandes faites avant la publication du pré-

sent avis devront être renouvelées.

Les registres d'inscription ouverts dans les préfectures et au ministère de l'intérieur seront clos le

12 février prochain, à 4 heures du soir. Pour être admis à concourir, les caudidats devront être âgés de vingt huit ans au plus. Cette limite d'âge est reculée jusqu'à trente ans pour les anciens militaires ayant au moins sept ans de service effectif.

L'examen portera sur les matières dont le détail

1º Ecriture très-lisible;

2º Rédaction correcte;

3º Dessin linéaire; 4º Arithmétique, jusques et y compris les pro-

portions;

5º Notions élémentaires de géométrie, de physique et de chimie en ce qui concerne seulement la composition des piles électriques;

6º Géographie terrestre.

La connaissance de l'une ou de plusieurs des langues suivantes : l'allemand , l'anglais , l'espagnol et 'italien, sera prise eu grande considération pour le classement des candidats.

Ils seront informés individuellement de leur admission ou non admission à l'examen dix jours au moins avant l'époque fixée pour l'ouverture du concours.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

CONCOURS général d'animaux de boucherie, à Poissy, le mercredi-saint 4 avril 1860.

#### ARRÊTÉ. ARTICLE PREMIER.

Le concours d'animaux gras institué sur le marché de Poissy, depuis 1844, aura lieu dans cette ville, le mercredi saint 4 avril.

Des prix et des médailles d'encouragement seront décernés, s'il y a lieu, aux propriétaires des animaux nés et élevés en France, reconnus les plus parfaits de conformation et les mieux préparés pour la boucherie.

ART. 2.

Les bœufs seront divisés en trois classes :

1re CLASSE. — Bœufs jeunes, comprenant les ani-maux de trois ans et de quatre ans au plus, sans acception de région, quels que soient leur poids et leur origine.

2º CLASSE. — Bœuss répartis entre les circonscriptions régionales, divisés en trois catégories : 1º bœufs de quatre ans au plus; 2º bœufs au-dessus de quatre ans appartenant aux races françaises pures; 3º bœufs au-dessus de quatre aus appartenant aux races étrangères ou croisées.

3º CLASSE. - Bandes de bœufs composées de quatre animanx au moins, de même provenance et de même

ART. 3.

Les prix seront distribués de la manière suivante dans chaque catégorie :

1re CLASSE. - Prix destinés aux jeunes bœufs. 11º catégorie. — Animaux nés depuis le 1ºr avril 1857

1 or prix ... 1,500 fr. 2 o ... 1,200 3 o ... 1,000 3,700 fr.

2º catégorie. — Animaux nés depuis le 1º avril

2º CLASSE. — Prix distribués aux bœufs répartis

entre les circonscriptions régionales. 1re catégorie. — Animaux nés depuis le 1er avril

1856, sans distinction de races:

point de la Maison-Blanche tous les gens de Rochetout, qui les attendaient, les larmes aux yeux, agitant mouchoirs, bâtons et chapeaux.

Avant que les postillons eussent arrêté les cheveaux, la voiture fut vide.

Les matelots s'affalaient de tous les bords. On s'appelait, on s'embrassait, on se cherchait, on se poussait, on pleurait en riant, on riait en pleurant.

> Quand on revient en France, Vive la bonne chance!

Le pourboire de l'équipage terrien restait dans le caisson, et MM. les postillons n'eurent pas lieu de se plain-

Quant aux drapeaux, aux rubans, aux guirlandes et aux bouquets, distribution générale en fut faite. Il y en eut pour tout le monde.

Les petits frères eurent les pavillons en partage et marchèrent en avant. Les sœurs et les payses se parèrent des rubans et bouquets. Les matelots mirent en écharpes les guirlandes de feuillage, sans oublier de s'en faire aussi des ceintures et des panaches. Est-il rien de plus gai que la verdure?

Chacun prit le bras de sa bonne femme de mère et de sa sœur.

Galhauban était entre son vieux père et sa petite Jeanne. Il se trouvait aux anges, le digne garçon. Le bonhomme Hauban, rajeuni par son bonheur, marchait d'un pas leger.

- M'est avis, enfants, que j'ai retrouvé mes jambes de gabier d'artimon. Ah! Galhauban, mon fils, te voilà donc à la fin pour la bonne fois, la dernière! Plus de campagnes au long cours... Mais en avant le pilotage!...

- Je n'ai pas oublié le pays. Je vois notre côte comme si je ne l'avais pas quittée d'un jour! Je la regardais sans cesse dans ma mémoire en songeant à vons.

Jeanne radieuse admirait son frère le matelot, toujours rond, toujours bout-en-train, toujours parlant dans le style cher au gaillard d'avant. Ses études en tous genres ne lui avaient pas fait abandonner le langage pittoresque des marins.

Jeanne, quelque lettrée qu'elle fût, ne dédaignait pas cet idiome coloré. Elle l'employait elle-même.

- Va bien, disait le vieux pilote, les livres ne m'ont pas gâté mes enfants. Tu es quasi un savant, mon gars; elle est quasi une demoiselle, mais vous avez gardé le cœur et la langue du matelot pour aimer votre vieux père et jaser avec lui.

La population fit route joyeusement.

Deux lieues durant, on s'embrassa, on échangea de cordiales poignées de main, on s'interpella, on renoua connaissance, on fraternisa, on rit et on pleura encore, toujours chantant, mais non sans boire.

Une fois à Rochetout, la scène changea.

En attendant la veillée générale et le grand souper de bienvenue, sur la grève, devant l'auberge de dame Genièvre, à la Fée de la Mer, chaque famille se recueillit un moment dans sa case.

Nos lecteurs savent déjà de quels soins pieux devait s'acquitter le fils d'Ismérie. Il ne fut point le seul qui se rendit tout d'abord en pélerinage au modeste cimetière de Rochetout.

Comme lui, trois ou quatre autres bons matelots de l'Hermione firent de leurs joyeuses guirlandes des couronnes mortuaires et s'agenouillèrent le cœur gros.

-- On a beau rentrer au pays, leur dit le vieux Hauban, il y manque toujours quelqu'un. La grande patrie est là-haut, garçons. C'est là-haut qu'un jour, à la fin des fins, tout un chacun, marin ou terrien, homme, femme, fille, n'importe, qui a bien gouverné, mouillera pour la dernière fois en bon abri. L'entrée de ce port-là, matelots, est dure et chagrine un brin, vu qu'elle s'appelle la Mort; mais, patience! plus d'absents; père, mère femme, frères, sœurs, amis, tous ceux qu'on pleurait, tout ceux qu'on espérait, on les retrouve à ce beau mouillage de bénédiction ; et après, on ne navigue plus que de conserve avec les anges du bon Dieu! Ne pleurez donc pas, enfants! mais courez votre bord honnêtement dans ce monde-ci, puisqu'il n'y a pas d'autre manière d'at-

Dès que le vieux lamaneur eût achevé de donner aux

2e..... 600 2º catégorie. - Animaux nés avant le 1ºr avril 1856, appartenant aux races françaises pures:

1er prix..... 800 fr. 2°..... 700 2,100 fr. 

3º catégorie. - Animaux nés avant le 1º avril 1856, des races étrangères ou croisées :

1° prix . . . . . . . . . 800 fr. } 1,400 fr. 2°..... 600

3º CLASSE. - Bandes de bœufs composées de quatre animaux au moins, de même provenance et de même race, appartenant au même propriétaire et n'ayant pas été présentés dans d'autres classes.

1er prix..... 1,200 fr. 4,500 fr. 5°..... 500 6.....

Pour la répartition des prix de la 2° classe , la France sera divisée en six circonscriptions régiona-

ART. 4.

La 2º région comprend les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, de la Mayenne, de la Sarthe, de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

ART. 5.

Les animaux non primés dans la 1<sup>ro</sup> catégorie de la 1re classe pourront concourir de nonveau avec ceax de la 2º catégorie. Ceux qui auraient été primés dans l'une ou l'autre de ces catégories ne peuvent plus obtenir que le prix d'honneur.

Les bœufs non primés dans la 1re classe peuvent de nouveau disputer dans la 2º classe les prix réservés aux jeunes.

ART. 6.

Un prix d'honneur sera réservé au bœuf reconnu le plus parfait de forme et d'engraissement parmi tous les animaux primés dans le concours, sans

distinction d'âge, de race ni de poids. Si le bœuf qui a été jugé digne du prix d'houneur est né chez le propriétaire qui l'expose, ce prix consistera en une coupe d'argent de la valeur de 2,500

S'il n'a été qu'engraissé par lui, une médaille d'or, grand module, sera seule accordée.

ART. 7.

Quatre prix pourront être accordés aux veaux gras:

1er prix 300 fr	1
2° 250	900 fr.
3° 200	300 Ir.
4	1 3 7 2 2

ART. 8.

Les montons seront divisés en deux classes : 1re classe. — Moutons jeunes, ayant au plus 18 mois.

2º CLASSE. - Moutons divisés d'après leur race, sans distinction d'age ni de poids.

Les lots présentés au concours seront composés

de dix animaux , tous de la même race et du même

ART. 9.

Les prix pourront être ainsi répartis dans chaque classe.

1re CLASSE. - Jennes moutons; animaux nés depuis le 1er octobre 1858 quels que soient leur poids et lear race :

1er prix	1,000 fr.)	
2°		
3	700	3,600 fr.
40	600	
5e	500	

2º CLASSE. - Moutons divisés d'après leur race, sans distinction d'age ni de de poids.

1re catégorie. - Pour les races mérinos et métismérinos:

1°r prix 600 fr.	
2° 500	
30 400	2,000 fr.
4° 300	
5°	

2º catégorie. - Pour les grosses races à laine longue, telles que dishley, cotswold, artésienne, flamande, normande, etc.

3°..... 300

3º catégorie. - Pour les petites races à laine commune, southdown, gatinaise, berrichonne, solognote et leurs analogues :

900 fr.

Les moutous admis à concourir seront tondes; on devra laisser une mèche derrière l'épaule gau.

Les lots de la 1re classe non primés pourront concourir de nouveau dans la 2º.

ART. 10.

Un prix d'honneur sera décerné au lot de moutons reconnu le meilleur parmi tous les lots primés. Si l'exposant a fait naître les animaux, une coupe d'argent de la valeur de 1.500 francs lui sera remise; s'il les a seulement engraissés, il n'anra qu'une médaille d'or.

ART. 11.

Les animaux de l'espèce porcine seront divisé en deux classes, et les prix répartis entre elles ainsi qu'il suit :

1re CLASSE. - Races françaises pures:

10		p	r	13	۲.									300 fr.	)	
20				*						*				250		
30								*		4		-	100	200	1,000	fr
40	i								*			-		150	4,000	***
5°														100		
														THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE		

2º CLASSE. - Races étrangères pures et races croisées:

10	×	p	r	17	į,		1							300 fr.	
20								*		,	(#	-		250	
3e												F		200	
40			*					*		*				150 /	1,080 fr.
5e		*												100	
60								1						80	

jeunes marins cette pieuse leçon de pilotage, chaque famille redescendit lentement vers Rochetout.

Pierre Hauban, son fils et sa fille, se trouvèrent enfin senls dans leur case. Tous les sujets moins sérieux avaient été à peu près épuisés sur le chemin de la Maison-Blanche, le bonhomme dit à ses enfants :

- Asseyons-nous et causons.

Jeanne ne put se défendre d'un léger mouvement de crainte, elle baissa les yeux; Galhauban souriait; leur père était grave.

- Enfants, dit-il, depuis que votre mère n'est plus avec nous, j'ai fait trois parts de mon cœur : une pour toi, Galhauban; une autre pour toi, Jeanne; la troisième pour ma Roseville, notre chaloupe. Cette troisième part va être bientôt la tienne aussi, mon fils; nous en causerons à nous deux tout-à-l'heure. Parlons d'abord de ta

Galhauban, qui revenait du service avec le double galon de laine de quartier-maître de timonnerie, prit cette fois le ton d'un lettré du gaillard d'arrière.

- On voit ce dont il s'agit, Mademoiselle, dit-il en souriant; votre embarras vous trahit. Allons! allons! petite sœur, ne rougissons pas si fort.

Le bonhomme s'adressa directement à Jeanne :

- Tu es en âge et voici ton frère de retour ; moi, je me fais vieux ; je commence à être pressé de te voir mariée à quelqu'un de nos braves amis. Plus de six et de

huit mêmement t'ont déjà demandée; tu les connais, à toi le soin de choisir.

- Mon père! mon père!... balbutia Jeanne toute tremblante.

- Oh ! je m'en fie à toi ! reprit le vieux pilote. Tu sais assez ce que c'est qu'un matelot. Tu ne prendras qu'un solide, un vrai, un sauveteur, un homme!...

- Bon! fit Galhauban, et moi je te doterai... car, à propos, je rapporte de Batavia, où nous avons monillé depuis Manille, toute une petite fortune que je dois à M. Grandfort, ou , si vous aimez mieux, à l'instruction qu'il

- Tiens! s'écria Hauban, tu ne nous en as pas écrit un mot et tu ne nous disais rien!

- J'attendais le moment, père, et d'ailleurs l'histoire est un peu longue.

- Conte-la, nous avons le temps! Mais d'abord, astu revu ton ancien capitaine, puisque vous naviguiez dans les mêmes parages que lui?

- Non, mon père, je n'en ai même aucune nouvelle. - Bien !... Saille de l'avant.

Jeanne, enchantée du nouveau tour pris par la conversation, écoutait avec curiosité, mais non sans songer à Maurice.

(La suite au prochain numéro)

ART. 12.

Un prix d'honneur sera décerné au porc reconnu le meilleur parmi tous les animaux primés. Si le porc qui a été jugé digne du prix d'honneur est né chez le propriétaire qui l'expose, ce prix consistera en une coupe d'argent de la valeur de 800 francs. S'il n'a été qu'engraissé par lui, une médaille d'or sera seule accordée.

ART. 13.

Les bœufs devront appartenir aux exposants de-puis six mois, avant l'époque du concours.

ART. 14.

Une médaille d'or accompagnera les premiers prix; une médaille d'argent les seconds, et une médaille de bronze tous les autres.

ART. 15.

Les médailles seront décernées en séance publique, d'après la décision du jury nommé par le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui désignera un président et un viceprésident.

Ce jury sera composé de membres de l'Adminis-tration d'agriculteurs, de deux membres du commerce de la boucherie de Paris et d'un membre du bureau de la charcuterie.

Il pourra être réparti en sections.

ART. 17.

Les propriétaires qui présenteront des animaux au concours seront tenus à une déclaration préalable, qu'ils devront faire à Poissy. le samedi ou le dimanche des Rameaux; c'est-à-dire le 31 mars ou le 1er avril, de dix beures à ciuq heures du soir, pour le premier jour, et de huit heures du matin à deux heures du soir pour le second.

Passé ce délai, aucune déclaration de sera admise.

ART. 18.

Cette déclaration indiquera : 1º l'origine, la race, la robe et l'âge des animanx; 2º le nom et la résidence de l'engraisseur; 3º si celui-ci les a fait naître, ou seulement les a achetés pour l'engraissement; 4º dans ce dernier cas, la durée de la possession.

Le certificat devra être signé par l'engraisseur et attesté, quant aux faits mentionnés, par le maire

de la commune.

ART. 19.

Tout propriétaire qui sera convaincu d'avoir fait une fausse déclaration pourra être exclu des concours pour un temps plus ou moins long.

ART. 20.

Un propriétaire ne peut recevoir qu'un seul prix dans chaque catégorie mais il pourra présenter autant d'animaux qu'il voudra dans chacune des catégories des espèces bovine, ovine et porcine.

ART. 21. Dans le cas où le jury estimerait que plusieurs animaux appartenant au même exposant auraient mérité des prix dans la même catégorie, il ne pourra, comme il a été dit plus haut, décerner qu'un prix à ce propriétaire, mais il sera libre d'accorder une ou plusieurs mentions honorables auxdits animaux. Des médailles de bronze serviront à les constater.

ART. 22.

Les animaux destinés à concourir devront être rendus à Poissy, sur la place du marché, le lundi saint, c'est-à-dire le 2 avril, à 7 heures du matin, et rester à la disposition du jury pendant tout le jour et jusqu'à la fin des opérations.

L'exposition publique commencera le mercredi-

saint, à neuf heures du matin.

Aucune personne ne pourra être admise dans l'enceinte pendant les délibérations du jury. Aucun animal ne pourra être emmené du marché

sans l'ordre du commissaire général. ART. 25

Le rendement des animaux primés sera suivi, à l'abattoir et à l'étal, par une commission composée des membres du jury et des commissaires du concours, et présidée par le commissaire général. Un procès-verbal de ses délibérations sera adressé

au Ministre avec compte rendu des différentes opé-

rations du concours.

Ces deux documents devront être remis avant le 1er jain.

ART. 26.

Afin d'obtenir le paiement de leurs primes, les propriétaires des animaux primés devront se conformer aux obligations suiv

1º Déclarer le jeudi 5 avril, à la caisse de Poissy, l'adresse du boucher acheteur de leur animaux ;

Le prix de vente réel, à peine, par les propriétaires, dans le cas de fausse déclaration ultérieurement reconnue, de s'exposer à être exclus, à l'avenir, des concours du Gouvernement.

2º Conclure avec M. les bouchers et charcutiers, en imposant à ceux-ci, qu'ils demeurent ou non à Paris, l'obligation absolue: 1º d'abattre les bœufs, veaux et moutons à l'abattoir du Roule, les porcs

à l'abattoir de Château Landon; 2º de donner à MM. les membres de la commission de rendement tons les renseignements qu'ils pourront exiger sur le rendement à l'échaudoir et à l'étal, afin de leur permettre d'arriver à la constatation exacte des faits; de prévenir en temps utile, les membres de la commission qui leur seront désignés, des heures d'abattage et de débit à l'étal, et de s'astreindre à opérer devant eux autant qu'ils l'exigeront.

Le jury pourra aussi réclamer des exposants les autres renseignements qu'il jugera convenable de connaître, tels que ceux relatifs au mode de nourri-

ture, d'élevage, etc.

Pour chronique locale : P.-M.-E. GODET.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une publication nationale : Edition populaire illustrée du Mémorial de Sainte-Hélène, qui nous paraît appelée à un immense succès, et dont nous publions plus loin l'annonce.

Les personnes faibles de poitrine ou malades de l'estomac ou des intestins trouveront dans le Racahout de Delangrenier un déjeuner réparateur, aussi agréable que facile à digérer; par ses propriétés analeptiques, cet aliment fortifie l'estomac et aide la convalescence. (On doit exiger sur chaque flacon la signature de Delangrenier, car il existe des contrefacons)

VINAIGRE de COSMACETI, pour blanchir et adoucir la peau, calmer le feu du rasoir et tonifier les organes affaiblis; ce vinaigre de toilette se distinque des plus connus, non-seulement par son parfum agréable, mais encore par ses propriétés lénitives et rafraichissantes. Dépôts chez les principaux parfumeurs.

BOURSE DU 28 JANVIER 3 p. 0/0 baisse 05 cent. - Ferme à 68 45 4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. - Ferme a 97 00. BOURSE DU 30 JANVIER 3 p. 0/0 baisse 85 cent. - Ferme a 67 60. 4 1/2 p. 0/0 haisse 30 cent. - Ferme a 96 70.

Marché de Saumur du 28 Janvier.

	Froment (hec. de 77 k.) 47 48 Graine de colza 20 30  2e qualité, de 74 k. 46 80  Seigle 40 40 Orge 10 40 Avoine (entrée) 9 45 Fèves 41 60 Pois blancs 28 — — rouges 25 20 Cire jaune (30 kil) 250 — Huile de noix ordin . 80 — de Chinon
	Pois blancs 28 — compris le fût , — rouges 25 20
-	- de chenevis 43 — de Chinon 110 — de lin 48 — de Bourgueil . 140 — Paille hors barrière. 26 71 tre qualité 1839 —
The state of the state of	Lozerne (droits com) 34 60 — 2° (a) —

P. GODET. propriétaire - gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DERAUCOURT.

Les créanciers de la faillite de MIle Gabriei Deraucourt, modiste, demeurant à Saumur, sont invités à se trouver le mercredi 1ºr février prochain, à 8 heures 1/2 du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce à l'effet d'être consultés tant sur l'état des créauciers présumés que sur la nomination d'un syndic.

Le Greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

Une maison de nouveautés demande un JEUNE HOMME ayant deux ou trois ans de commerce.

S'adresser an bureau du journal.

#### A VENDRE

THE THE THE THE THE THE Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean-Baptiste 1860,

Une jolie MAISON avec jardin, écurie et remise, située à Saumur, rue du Mail et faisant l'angle de la rue des Basses - Perrières. Cette maison est présentement occupée par Mmo veuve

S'adresser, pour avoir des rensei-gnements et pour traiter, à M. Da-BLANCOURT, pharmacien à Saumur, place Saint-Pierre. (546)

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1860,

UNE MAISON, rue d'Orléans, 30, joignant le magasin de la Belle Jardi-

S'adresser à Mme Pineau-Baudry, (44)

WIND WE DE

#### UNE MAISON,

Nouvellement restaurée.

Située à Saumur, rue Cendrière, nº 8. Cette maison, devant laquelle est uue belle cour d'entrée,

Comprend:

Au rez de-chaussée : vestibule, salle à manger, à la suite une galerie vitrée donnant sur le jardin, office, cuisine; à côté de la salle à manger une grande pièce à cheminée, avec cabinet; sous la cuisine une cave voûtée, à côté une pompe; à gauche de la cour une chambre basse, pouvant servir de remise pour deux voitures.

Au 1er étage : vestibule, salon, chambre à coucher avec cabinet de toilette, une autre chambre à coucher. donnant sur le jardin, avec cabinet de toilette et lieux à l'anglaise; deux autres chambres à coucher avec cabinet de toilette; escalier de service, mansarde et greniers. - Jardin de deux ares vingt centiares, derrière la maison; lieux d'aisances;

Au bout du jardin, une cave ou serre-bois avec grenier au-dessus.

Au midi de la maison, et au bout de

l'allée qui la sépare de celle actuellement occupée par M. Léger, un serrebois, avec grenier au dessus, et un espace de terrain où l'on pourrait faire une belle écurie.

S'adresser à M. Beaurepaire, avoué, rue Cendrière, nº 8.

Le dépôt des Dragées de PATE AVIS. DE GUIMAUVE, DE JUJUBE ET DE RÉGLISSE, reconnues si efficaces contre RHUMES, TOUX, ENROUEMENTS et IRRI-TATIONS DE POITRINE, est établi chez M. PIE fils, marchand droguiste, rue de la Tonnelle, nº 23, à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

L'Auberge

#### DU PORTAIL-LOUIS,

Très-bien achalandée.

Située à Saumur, rue du Partail-Louis.

Cette vaste maison pourrait également convenir pour faire des magasins de toute espèce de commerce.

S'adresser à M. Camain, propriétaire, demeurant dans la maison.

M. MAUBERT, huissier à Saumur, demande un CLERC. (41)

#### CEDER

UNE ANCIENNE

#### MAISON DE MERCERIE ET D'ÉPICERIE EN GROS

Faisant au moins 200,000 fr. d'affaires, susceptible d'accroissement sensible sur le chiffre indiqué, située dans une petite ville peu éloignée de Nantes. S'adresser au bureau du journal.

#### LA PATERNELLE.

Compagnie d'assurance contre l'incendie, représentée à Saumur, par M. Papillon fils, rue de l'Hôtel-(439) Dieu, 14.

# MONITEUR

DROIT CIVIL, COMMERCIAL, ADMINISTRATIF ET CRIMINEL Paraissant le Jeudi et le Dimanche.

ABONNEMENTS:

Un an. 6 mois. 3 mois. Paris . . . . . . . . . 10 f. 5 f. 3 f. »

Départements, Corse 12 6 3 50 et Algérie..... 12 6 3 50 Pays étrangers, selon le tarif postal. Plus 50 c. pour frais de recouvrement.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

BUREAUX:

A PARIS, 8, RUE D'ANJOU-DAUPHINE.

Anuées 1856, 1857 et 1858, 25 f. » avec les tables..... Années 1856 et 1857 prises séparément..... Année 1858 avec sa table... 11 50 La table seule, prise séparément . . . . . . . . . . . 2 50

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

PUBLICATION NATIONALE à partir du 1° janvier jusqu'au 1° fevrier 1860, ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE DU MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE:

### APOLÉON DANS L'EXIL ERNIERS MOMENTS DE

Antomarchi, l'un et l'autre médecins de l'illustre exilé - récit le plus complet — le seul commençant à bord du vaisseau le Bellérophon, en 1815, et finissant à l'agonie de l'Empereur, en 1821, sur le rocher de Ste-Hélène.

Une livraison par semaine — 8 pages de texte sur beau papier, grand in 4° — une magnifique gravure sur bois par livraison — soit environ 40 livraisons formant, avec une belle couverture, un volume complet.

Prix de la Souscription : 3 francs pour les départements (pour l'ouvrage entier).

On se rappelle l'immense succès obtenu, il y a vingt ans, par le Mémorial de Sainte-Hélène, mais son prix élevé ne le rendit accessible qu'aux classes riches. — Cependant Hélène, mais son prix élevé ne le rendit accessible qu'aux classes riches. — Cependant Cest là l'ouvrage du peuple par excellence, et c'est pour en doter les masses, si sympathiques au second empire, que nous faisons une édition populaire d'un extrême pathiques au second empire, que nous faisons une édition populaire d'un extrême pour marché. Grâce au progrès du tirage à la mécanique, et de la gravure sur bois, pour avons pu résourdre, ce problème, insoluble il y a vingt ans, sans pour cela nuire nous avons pu résourdre ce problème, insoluble il y a vingt ans, sans pour cela nuire

Ainsi, le Pauvre comme le Riche, — l'Artisan, — le Soldat, — le Laboureur, — tous les Admirateurs en un mot du grand homme, c'est-à-dire tout le monde, tous les Admirateurs en un mot du grana nomme, c'est-a-dire tout le monde, — pourront connaître ces pages mémorables et véridiques dignes par la noblesse et l'élévation des pensées du héros qui les a inspirées. — Monument véritablement national et populaire élevé à la mémoire du plus grand homme des temps modernes, rien ne sera négligé, malgré l'exiguité de son prix, pour le rendre, dans toutes ses parties digne de sa houte destination.

en rien a la bonne execution du livre.

Toute personne, qui, d'ici au 1° février prochain, effectuera sa souscription en envoyant, en un mandat sur la poste ou en timbres-postes, la somme de 3 fr., à M. Paul Alazard, directeur, 34, rue Saint-Marc, à Paris (bureaux de la Semaine illustrée), recevra franco ledit ouvrage à raison d'une livraison de 3 fr., à M. Paul Alazard, directeur, 34, rue Saint-Marc, à Paris (bureaux de la Semaine illustrée) au théâtre de la guerre par semaine, d partir du 1° février, et en outre, à titre de Prime Gratuite: Une magnifique Carte coloriée du théâtre de la guerre en Chine qui se vend dans le commerce 1 fr. 25 c.